

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. NATURE ET OBJET DU CONTRAT

1.1 Ce document contient les conditions générales de vente par lesquelles MP-HT S.r.l. (« Fournisseur ») dont le siège social est situé Via Tamburini n°19, 35010 Limena (Padoue), Italie, code fiscal et n° de TVA et numéro de la société au Registre des sociétés 0469429028, vend à la société acheteuse (« Acheteur ») tout le matériel relatif aux balayeuses et aux laveuses ou à des pièces détachées de celles-ci (« Produits »). Les présentes conditions générales de vente ne peuvent être modifiées qu'avec l'accord explicite du fournisseur. Toute dérogation doit faire l'objet d'un accord écrit.

2. FINALISATION DE LA COMMANDE

2.1 La confirmation ou le refus de la commande doit être communiqué par le Fournisseur à l'Acheteur dans les 5 (cinq) jours ouvrables suivant la réception de la commande transmise par l'Acheteur. Si l'Acheteur n'émet aucune réserve écrite dans les 5 (cinq) jours ouvrables à compter de l'envoi de la confirmation de la commande par le Fournisseur, la commande est réputée acceptée.

3. PRODUITS ET SPÉCIFICATIONS

3.1 Les données techniques indiquées dans le matériel de commercialisation (site web, brochures, listes de prix) sont indicatives et, par conséquent, ne sont pas contraignantes ou essentielles, et ne peuvent en aucun cas être considérées comme telles.

3.2 Le Fournisseur se réserve le droit d'apporter aux Produits toute modification qu'il juge appropriée afin d'en améliorer les performances, avant la livraison. Ces éventuelles modifications, que le Fournisseur communiquera dès que raisonnablement possible, ne donneront lieu à aucune compensation, pénalité ou autre droit pour l'Acheteur.

3.3 Les Produits seront obligatoirement commercialisés et revendus par l'Acheteur tels que livrés par le Fournisseur, accompagnés du manuel d'utilisation et d'entretien. L'Acheteur peut apposer sa marque sur les Produits avec l'accord explicite et écrit du Fournisseur en ce qui concerne la forme, les couleurs et l'emplacement de ce marquage.

3.4 Le Fournisseur déclare et garantit à l'Acheteur que les Produits sont conformes aux lois italiennes et européennes.

4. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 Les prix des produits indiqués dans la confirmation de la commande s'entendent départ usine (MP-HT S.r.l. – Limena Padova) et ne comprennent pas les frais d'emballage, d'expédition, d'instruction, d'assurance, de TVA et autres frais administratifs supplémentaires.

4.2 Toute augmentation de prix due à des majorations des principaux sous-traitants du Fournisseur, aux tendances du marché ou à d'autres causes évaluées par le Fournisseur de temps à autre, sera communiquée sans délai à l'Acheteur et entrera en vigueur aux dates et selon les modalités indiquées dans la communication elle-même.

4.3 Les paiements doivent être effectués sous la forme expressément indiquée dans la confirmation de la commande, selon les modalités suivantes :

- carte de crédit par le biais du lien indiqué dans la confirmation de la commande ;
- virement bancaire aux coordonnées indiquées dans la confirmation de la commande.

4.4 Dans tous les cas, la première livraison est considérée comme un paiement anticipé et pour les

livraisons d'une valeur inférieure à 250,00 € + TVA, le paiement est exigé au moment de la confirmation de la commande.

- 4.5 En cas de défaut de paiement, le Fournisseur aura le droit de suspendre l'exécution de la vente et le droit de modifier toutes les conditions contractuelles, et sera également libéré de tout autre engagement en cours avec l'Acheteur. Les frais de stockage, de garde et d'assurance liés au stockage du matériel non expédié pour la cause susmentionnée sont à la charge de l'Acheteur.

5. CONDITIONS DE LIVRAISON

- 5.1 Le délai de livraison est expressément indiqué dans la confirmation de la commande et s'entend comme le délai d'expédition des marchandises à partir du siège du fournisseur.
- 5.2 Les retards et reports de la date de livraison dus à des cas de force majeure seront communiqués sans délai par le fournisseur et ne donneront pas droit à des indemnités, pénalités ou autres droits pour l'acheteur.
- 5.3 Il est mutuellement convenu que les causes de force majeure sont définies comme étant des difficultés connues et avérées dans l'approvisionnement en matières premières et matériaux et des retards dans leur réception ; des retards ou contretemps dans les transports ; des entraves imprévues aux importations ; des interruptions d'activité ; des grèves (totales ou anormales) ; la non-coopération et d'autres formes d'agitation ouvrière ; des lock-out et d'autres causes similaires affectant à la fois le vendeur et ses principaux sous-traitants.

6. TRANSPORT

- 6.1 Sauf indication contraire à mentionner dans la commande, la marchandise est livrée départ usine (MP-HT S.r.l. – Limena Padova).
- 6.2 Les marchandises voyagent toujours aux risques, périls et frais de l'Acheteur. Toute assurance est à la charge de l'Acheteur et doit être expressément demandée dans la commande. Si l'Acheteur n'indique pas le mode d'expédition, le Fournisseur agira de sa propre initiative au mieux des intérêts de l'Acheteur, mais sans aucune responsabilité quant aux tarifs et à l'itinéraire de transport choisis.

7. PROPRIÉTÉ - RESPONSABILITÉS

- 7.1 L'Acheteur s'engage à maintenir secrets les détails de construction des balayeuses et des laveuses et à ne permettre à aucun tiers d'en prendre connaissance, les données fournies par le Fournisseur étant considérées comme sa propriété intellectuelle exclusive et son savoir-faire, conformément aux articles 98 et 99 du décret législatif italien n°30/2005. Les offres, les plans et les dessins restent la propriété du Fournisseur et ne peuvent être communiqués à des tiers, ni utilisés pour d'autres projets, ni reproduits.
- 7.2 Toute responsabilité pour des dommages causés à des tiers de quelque manière que ce soit en rapport avec la présente vente et ne dépendant pas d'une faute intentionnelle ou d'une négligence grave du Fournisseur, à compter de la livraison et à tout moment par la suite, sera supportée par l'Acheteur, qui s'engage par conséquent à dégager le Fournisseur de toute revendication à cet égard.
- 7.3 Le Fournisseur n'est pas responsable des pertes, dommages ou retards causés par des actions indépendantes de sa volonté, comme, par exemple : grèves, lock-out, incendies, vols, inondations, émeutes, guerres civiles, sabotages, etc. ; ainsi que par toutes les dispositions des Autorités qui sont apparues après la signature du contrat.

8. RÉCLAMATIONS ET RETOURS

- 8.1 L'Acheteur doit inspecter les marchandises dès leur réception. Huit (8) jours après la livraison à destination, les produits sont réputés avoir été entièrement acceptés. Les réclamations concernant la qualité des produits doivent, sous peine de déchéance, être communiquées par écrit au Fournisseur dans les 8 (huit) jours suivant la réception des produits (la date de réception indiquée sur le document de transport/la lettre de voiture faisant foi). Il est entendu que les réclamations ou contestations ne donnent pas le droit à l'Acheteur de suspendre ou en tout cas de retarder le paiement des Produits contestés ou d'autres fournitures.
- 8.2 Il est expressément interdit de retourner des produits pour quelque raison que ce soit sans l'avis et l'autorisation du Fournisseur. Les produits retournés doivent être envoyés aux frais de l'Acheteur au siège opérationnel de MP-HT SRL, Via Tamburin 19 - 35010 Limena (PD), Italie. Dans le cas contraire, la restitution ne sera pas acceptée et sera refusée aux frais de l'acheteur, sauf accord contraire entre les parties.
- 8.3 Les réclamations pour retards ou dommages causés par le transport doivent être adressées au transporteur, au moment de la livraison de la marchandise, en inscrivant une réserve écrite sur le même document de transport qui doit être envoyé d'urgence au Fournisseur en copie.

9. GARANTIE

- 9.1 Les produits fabriqués et vendus par le Fournisseur font l'objet de contrôles stricts avant leur expédition et sont garantis pendant 24 (vingt-quatre) mois à compter de la date de livraison. La garantie couvre la réparation ou le remplacement des pièces endommagées en raison de défauts matériels ou de fabrication avérés, à condition que cela ne soit pas dû à l'usure naturelle, à des défaillances dues à l'inexpérience ou à la négligence de l'acheteur, à une utilisation inadaptée, à une intervention non autorisée, à une manipulation effectuée ou provoquée par l'acheteur, à des cas fortuits ou à la force majeure.
- 9.2 Les interventions liées aux réparations ou remplacements sous garantie seront effectuées, au choix du Fournisseur, dans les locaux du Fournisseur ou d'un tiers, ou sur site. Pour les interventions sur place, l'Acheteur mettra à la disposition du personnel du Fournisseur, à ses frais, tous les moyens auxiliaires nécessaires. Rien ne sera dû à l'Acheteur pour la période d'inactivité du matériel, et l'Acheteur ne pourra prétendre à aucune compensation ou indemnité pour les dépenses, réclamations, dommages directs ou indirects résultant des réparations ou remplacements susmentionnés. Tous les transports relatifs aux opérations effectuées dans le cadre de la garantie ont lieu aux frais, risques et périls de l'acheteur, sauf accord contraire avec le Fournisseur.
- 9.3 La garantie ne couvre pas les pièces consommables telles que les batteries, les chargeurs, les brosses, les roulements, les courroies, les poulies, les arbres, les coupleurs hydrauliques, les embrayages, les joints et les roues. Il est entendu que ces produits bénéficieront de la garantie du fabricant. Pour les pièces que le Fournisseur a achetées auprès d'autres fournisseurs, les garanties données par ces fournisseurs au Fournisseur s'appliqueront à l'Acheteur.
- 9.4 Dans tous les cas, il est explicitement convenu entre les parties que toute réparation ou remplacement sous garantie est soumis à l'inspection du matériel défectueux par le Fournisseur, dont le jugement est définitif.

10. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

- 10.1 Les présentes clauses, même si elles sont conclues avec des ressortissants étrangers ou pour des matériaux fournis à l'étranger, sont régies par le droit italien en vigueur. Le tribunal compétent est exclusivement celui ayant compétence au siège social du Fournisseur.

Conformément aux articles 1341-1342 du code civil italien : Conditions générales de vente

Nous approuvons expressément les articles des conditions générales de vente suivantes.

1. Nature et objet du contrat - 2. Finalisation de la commande - 3. Produits et spécifications - 4. Prix et conditions de paiement - 5. Conditions de livraison - 6. Transport - 7. Propriété – Responsabilités - 8. Réclamations et retours – 9. Garantie - 10. Droit applicable et tribunal compétent.